

# Solidaires 64

La lettre de l'Association « LesPEP64 »

[www.pep64.org](http://www.pep64.org)

Octobre 2015



Le mot du  
Président

## Numéro spécial

Notre association LesPEP64  
avance collectivement.

Dans le cadre du projet associatif  
2014-2018, l'Association LesPEP64  
finalise l'informatisation du dossier  
unique de l'utilisateur dans tous les  
établissements et services.

Chaque professionnel, administratif,  
thérapeute, éducatif ou pédagogique  
mais aussi usager ou parent, pourra à  
partir de septembre 2016 accéder au  
dossier informatique via le réseau  
selon ses droits garantis par les  
procédures de sécurité.

Un groupe de travail transversal a  
organisé la mise en place, un vaste  
plan va permettre la formation des  
personnels à l'utilisation du logiciel  
AIRMES.

Cette nouvelle organisation  
apportera plus d'interactivité, de  
réactivité dans la gestion des  
informations pour, c'est notre  
souhait, une plus grande qualité  
dans l'accompagnement et l'information  
que nous devons aux familles.

Je vous laisse découvrir les détails de  
cette informatisation et souhaite  
pleine satisfaction à tous.

Christian ESPIL,  
Président de l'Association LesPEP64

## L'Association met en place un dossier unique de l'utilisateur informatisé pour l'ensemble des établissements et services

*« La grandeur d'un métier est peut-être avant tout d'unir les hommes, il n'est qu'un luxe  
véritable et c'est celui des relations humaines. » Antoine de Saint-Exupéry*

### Le prestataire AIRMES : pourquoi ?

Le choix d'un prestataire unique pour la gestion des dossiers des utilisateurs des différents  
établissements et services de l'Association répond à plusieurs objectifs :

- Une harmonisation des dossiers dans leur organisation et dans leurs composantes  
qui puisse faciliter un transfert de dossiers plus aisé d'une structure à l'autre ;
- Le développement de la qualité des écrits professionnels ;
- L'outil est utilisé par un nombre significatif d'établissements et est actualisé  
régulièrement à partir des besoins et des propositions du terrain. En outre, les  
contenus sont validés par un groupe expert.
- Une implication accrue des parents ou des utilisateurs eux-mêmes dans les projets  
individuels dans la mesure où les parents ou les utilisateurs adultes auront un accès au  
dossier via une application web ;
- L'émergence ou le renforcement d'une identité associative qui pourra se construire  
ou se consolider au travers de formations partagées entre professionnels intervenant  
sur des structures différentes.

## Les acteurs

**Pilote du projet** ➡ Jean-Pierre LEMOINE.

**CODIR\*** ➡ Choix du logiciel et choix stratégiques.

**COPII\*** ➡ Détermination des droits des utilisateurs, traiter les questions éthiques.

Jean-Pierre LEMOINE, Emily LARNAUDIE, R'kia BOUOYIYOUR, Virginie HUNOT, Pascal VERRAT, Doris BOURDAA, Dominique LALANNE, Didier DUTKIEWICZ, Guillaume GOARRE, Elizabeth DELETANG, Gilles BIBETTE, Isabelle HARGOUS.

**Responsables d'établissement** ➡ Chef de projet, pilote du déploiement dans les établissements et services.

**Facilitateurs (95)** ➡ utilisateurs principaux, relais d'information et de formation sur site.

**Administrateurs (CODIR + D.LALANNE)** ➡ Ouverture des droits et accès.

**Utilisateurs (448)** ➡ Ensemble des équipes des établissements et services.

\*CODIR : Comité de Direction

\*COPII : Comité de Pilotage

## Les potentialités du logiciel AIRMES

Le cahier de transmission

La gestion des plannings

Le dossier de l'usager

Les carnets de liaison

L'évaluation de la personne

L'élaboration et le suivi du projet personnalisé

Les suivis et médicaments

La médiathèque

L'interopérabilité

## Le déploiement

- ▶ Information et formation de tous les utilisateurs au logiciel AIRMES avant son déploiement.
- ▶ Renforcement du matériel informatique dans les établissements.
- ▶ Gestion de la reprise et du transfert des dossiers existants.
- ▶ Démarrage en même temps pour tous les établissements.
- ▶ Implication de l'ensemble des professionnels.
- ▶ Un plan de formation de 71 K €

## Evaluation



- Lancement le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Les professionnels utilisent les différents modules qui facilitent la lecture partagée des dossiers individuels.
- Les usagers et les familles disposent d'informations actualisées et accessibles relatives à l'accompagnement et aux prestations délivrées.
- Les dossiers sont informatisés = 0 papier .